

Le challenge incertain d'un agenda économique franco-allemand pour l'Europe



**Prof. René Lasserre,
Directeur du CIRAC**

Dans le contexte de stagnation économique et de chômage élevé dans lequel l'Europe se trouve enlisée à la suite de la crise de la dette souveraine, le découplage économique et le fossé doctrinal qui depuis deux ans et demi séparent la France et l'Allemagne sont devenus le talon d'Achille de l'Europe. Les deux pays qui, ensemble, constituent la moitié du PIB de la zone Euro, mènent des politiques économiques de moins en moins conciliables qui ne font que creuser l'écart de leurs performances et accentuer la divergence de leurs intérêts et de leurs priorités. En cela, leur discordance manifeste et récurrente fait peser une incertitude majeure sur la cohésion et la stabilité de l'Union monétaire.

Surmonter cette dissociation entre les deux principales économies européennes relève d'une impérieuse nécessité, à laquelle les deux pays fondateurs de l'UEM, et en particulier la France, en panne de réformes de son modèle, ne peuvent se dérober. Il s'agit là d'un défi de taille que France et Allemagne semblent néanmoins décidées à vouloir relever, puisqu'à la suite de la visite de Manuel Valls en septembre à Berlin, les deux ministres de l'Économie, Sigmar Gabriel et Emmanuel Macron, ont pris cet automne l'initiative conjointe d'un « agenda de convergence » franco-allemand. Le projet consistait pour les deux partenaires à explorer les voies d'un effort conjugué pour promouvoir une meilleure efficacité et une complémentarité de leur pilotage économique respectif, de façon à proposer et impulser à l'échelle européenne des politiques conjointes. Tâche difficile tant les deux modèles reposent sur des logiques contrastées, profondément ancrées dans des cultures, des expériences et des contextes socio-économiques différents, sans parler des constellations politiques dissemblables qui, à Berlin et à Paris, président à leur gestion immédiate.

De ces dimensions contextuelles, de même que des performances contrastées des deux économies, le rapport exploratoire confié à Jean Pisani-Ferry et à Henrik Enderlein fait largement abstraction, préférant identifier dans chaque pays des pistes de réformes susceptibles de lever les blocages et de générer de part et d'autre du Rhin et en Europe de nouvelles dynamiques de croissance. Ainsi les principales recommandations concernant la France en matière de flexibilisation du marché de l'emploi, de libéralisation et de décentralisation du dialogue social, de désindexation de la régulation salariale et de réduction programmée des dépenses publiques sont-elles judicieusement ciblées – même si les conditions de leur mise en œuvre dans le champ social et politique ne sont que fugitivement évoquées. Moins immédiates, et de pertinence plus conjecturale, sont les recommandations concernant l'Allemagne en vue de lui permettre de relever le défi démographique et d'augmenter sa demande intérieure. Sur ces terrains, le rapport n'apporte pas de pistes réellement nouvelles, sinon des glissements de curseur, tant en ce qui concerne la politique migratoire, la politique familiale et la participation accrue des femmes à la vie active ou l'emploi des seniors (*voir dans ce numéro*). Autant de domaines dans lesquels des politiques actives et novatrices ont d'ores et déjà été engagées depuis la précédente législature et dont le rapport ne rend que très partiellement justice. De portée

tout aussi relative sont les préconisations en matière de renforcement de la demande intérieure qui a pourtant connu ces dernières années une progression supérieure à la croissance moyenne, tirée à la fois par un taux élevé d'emploi et une politique salariale dynamique.

Mais c'est plus précisément sur la question de la promotion de l'investissement, qui était au centre de la commande du rapport, que ce dernier apporte un diagnostic fouillé et des préconisations stimulantes, à la fois au plan national bilatéral et dans la perspective d'un financement optimisé du plan européen de développement de l'investissement initié par la Commission Juncker. Plus originales enfin sont les propositions regroupées sous le label « Schengen économique » et qui concernent les propositions d'initiatives franco-allemandes relatives au développement de « secteurs sans frontière » régis par une législation, des règles transnationales communes et un régulateur unique dans les secteurs d'avenir que sont l'approvisionnement énergétique ou l'économie numérique et leurs diverses applications. En cours de finalisation politique, ces propositions relatives à l'investissement et à ces projets transfrontières devraient faire l'objet d'une déclaration officielle lors du prochain Sommet européen du 18 décembre.

Dans son approche d'ensemble, et quel que soit l'intérêt respectif de ces diverses propositions, cet « agenda de convergence » a visiblement plus de valeur prospective à moyen terme que de portée opératoire à court terme sur le rapprochement des politiques économiques française et allemande. Cela s'est d'ailleurs confirmé dans le « tri sélectif » immédiat, sinon préalable, que les décideurs politiques ont opéré de part et d'autre dans les propositions du rapport Pisani-Ferry-Enderlein. Le Premier ministre Manuel Valls a ainsi écarté d'emblée la proposition d'une nouvelle régulation salariale au motif qu'elle entrerait dans la négociation des partenaires sociaux sur le dialogue social, tandis que le ministre fédéral des Finances Wolfgang Schäuble rejetait, au nom de l'objectif prioritaire de réduction de la dette allemande à 70 % du PIB, la proposition de porter de 10 à 18 milliards € l'effort d'investissement non négligeable déjà consenti à compter de 2016.

On le voit, cette nouvelle tentative de rapprochement des politiques économiques française et allemande, pour stimulante qu'elle ait été dans le dialogue entre l'équipe Valls et ses partenaires allemands, ainsi que par la mobilisation d'experts et de dirigeants économiques à laquelle elle a donné lieu, n'a pas vraiment changé la donne. Elle le pouvait d'autant moins qu'elle a été considérablement parasitée, pour ne pas dire éclipsée, par les débats tendus auxquels a donné lieu parallèlement, et par commissaires interposés, l'examen du budget de la France et la décision de sa mise sous surveillance par les autorités de Bruxelles.

Dans ce contexte problématique où la crédibilité de la France se dégrade, et où se prolongent les atermoiements et les faux-fuyants de sa politique de compétitivité, les perspectives d'un dialogue économique franco-allemand renouvelé semblent ainsi s'éloigner de jour en jour. Et ce d'autant plus que la France s'enlise dans une crise politique larvée à l'issue improbable, dans laquelle la majorité gouvernementale se montre incapable de surmonter ses divisions partisanses et ses logiques corporatistes, pour ne pas dire clientélistes. Les débats qui s'engagent sur la loi Macron, qui n'est que la première étape d'une nouvelle régulation de l'économie, témoignent de ce blocage manifeste et augurent mal des capacités du gouvernement et de la majorité actuels à promouvoir les ajustements nécessaires au redressement économique du pays.

Face à une telle incertitude, n'est-ce pas même le destin européen de la France qui est en jeu ?

René Lasserre, le 12 décembre 2014